

Info.02

Le 30 août 2007



1. LA RENTRÉE !

Une belle rentrée aux couleurs des Fêtes du 400^e.
Merci aux petits chanteurs de 6^e année pour s'être impliqués dans l'accueil de la première journée.

2. L'INFO

Petits chanteurs, parents, enseignants, une fois semaine nous nous parlerons à l'aide de cet outil qu'est notre **INFO**. Lisez-le régulièrement ; c'est une bonne façon de faire partie de l'équipe.



Les infos vous parviendront par courriel le jeudi ou par le sac d'école de votre enfant si vous n'avez pas d'adresse électronique.

Vous avez des demandes, des commentaires, des bonnes idées, vous pouvez également communiquer avec nous par ce moyen. Voici nos adresses électroniques :

Secrétariat : ecole.maitrise@cscapitale.qc.ca

Céline : binet.celine@educ.cscapitale.qc.ca



3. PRATIQUE INSTRUMENTALE

L'option chant choral offre encore cette année une période surveillée de pratique instrumentale, le soir de 15 h 30 à 17 h 00. Cette période sera **consacrée entièrement à la musique** : pratique instrumentale (pour les cours privés, les cours d'harmonie ou d'initiation) pratique vocale, théorie musicale, enregistrement en studio.

Si vous désirez profiter de ce service, inscrivez votre enfant à un ou plusieurs jours selon des périodes de 30, 60 ou 90 minutes. Voir feuille en annexe pour l'inscription qui est sous la responsabilité de l'option chant choral et non du service de garde de l'école.

Les coûts	de 15 h 30 à 16 h 00	2,00\$
	de 16 h 00 à 16 h 30	2,00\$
	de 16 h 30 à 17 h 00	2,00\$
	de 15 h 30 à 17 h 00	5,00\$

L'horaire	du 10 septembre au 22 décembre 2007
	du 13 janvier au 31 mai 2008

Nous sommes fermés lors des journées pédagogiques et **aucun reçu n'est donné pour fin d'impôt**, le service étant considéré comme une activité parascolaire.



4. FRAIS RELATIFS À L'OPTION CHANT CHORAL

Une partie des frais relatifs à l'option chant choral est due à la rentrée (voir feuille en annexe.)

5. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – COURS D'INSTRUMENTS

Les petits chanteurs recevront le mardi 4 septembre le formulaire d'inscription pour les cours individuels d'instruments.

6. COSTUMES – MAGASIN

- Tout comme l'an dernier, le vendredi les petits chanteurs pourront porter leur costume de jogging. Les autres jours, les petits chanteurs doivent porter leur costume de classe avec la bonne chemise, les bas et les souliers réglementaires. Il est également permis de porter son costume d'éducation physique lors des journées chaudes de ce début d'année.
- Le magasin sera ouvert le lundi 10 septembre de 18 h 30 à 20 h 30. Il sera par la suite ouvert, tous les premiers lundis du mois.
- Avis aux anciens : il y a une boîte d'objets perdus au magasin avec une douzaine de sacs d'éducation physique de l'an passé avec costume et espadrille....
- Pour nous faciliter la tâche, nous vous demandons d'inscrire sur les vêtements usagés que vous souhaitez vendre votre nom, numéro de téléphone et le prix souhaité.

7. RENCONTRE PARENTS AVEC LES ENSEIGNANTS –PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La rencontre se tiendra le jeudi 13 septembre à 19 h 00 à l'option chant choral.

- 19 h 00 rencontre avec le titulaire dans la classe de votre enfant ;
- 19 h 00 rencontre avec la coordonnatrice et les spécialistes en musique au local 315 ;
- 20 h 30 rencontre avec la coordonnatrice et les spécialistes en musique au local 315.



Bienvenue à tous !

Bonne fin de semaine !

Céline Binet
Coordonnatrice de l'option chant choral



ÉCOLE ANNE-HÉBERT - OPTION CHANT-CHORAL



FORMATION MUSICALE

FRAIS 2007-2008

3e - 4e années

- Formation musicale	550,00\$
- Fournitures musicales et location d'instrument	155,00\$
- Perfectionnement	65,00\$
Total à payer	<u>770,00\$</u>

- 1er versement / lors de l'inscription officielle	100,00\$
- 2 ^e versement / à la rentrée septembre 2007	335,00\$
- 3 ^e versement / à la fin de mars 2008	335,00\$

5e - 6e années, secondaire

- Formation musicale	550,00\$
- Fournitures musicales et location d'instrument	200,00\$
- Perfectionnement	65,00\$
Total à payer	<u>815,00\$</u>

- 1 ^{er} versement / lors de l'inscription officielle	145,00\$
- 2e versement / à la rentrée en septembre 2007	335,00\$
- 3 ^e versement / à la fin de mars 2008	335,00\$

Afin de faciliter notre travail et de simplifier votre tâche, nous vous demandons de nous faire parvenir dans un seul envoi tous les chèques postdatés couvrant la totalité des frais pour l'année scolaire 2007-2008 et/ou respecter les échéanciers.

